

PROGRAMME DE FORMATION

INITIATION AUX RISQUES INCENDIE

PUBLIC CONCERNÉ :

Les responsables d'établissements, propriétaires non occupant, responsables sécurité, responsables environnement, responsables techniques, bâtiments et maintenance. Toute personne souhaitant maîtriser les bases de la sécurité incendie

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Expliquer la mécanique de l'incendie : éclosion, propagation, extinction.
- Établir les obligations réglementaires au regard des catégories de bâtiments et identifier les obligations du chef d'établissement et du propriétaire.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité propres à chaque typologie de bâtiments.

PRÉ-REQUIS :

Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et en particulier la prévention des risques.

DURÉE :

7 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

12 maximum

CONTENU DE LA FORMATION :

- Connaître la mécanique de l'incendie

Identifier les paramètres de l'incendie et les phases de développement
Appréhender les modes de propagation de l'incendie
Maîtriser les conséquences de l'incendie

- Appliquer la réglementation

Distinguer la protection des personnes, de la protection des biens et de la protection de l'environnement
Recenser les textes réglementaires : le CCH, le CU, le Code du travail, les ICPE, les règlements de sécurité, les IT...

Identifier les principes généraux de la réglementation
Faire la différence entre les textes réglementaires et les normes
Maîtriser les critères de classification : activités, effectifs du public reçu, caractéristiques de construction...

Identifier les catégories de bâtiments : habitation, ERP (de la 1^{ère} à la 5^{ème} cat.), IGH, locaux de travail, PS...

Étude de cas : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories de bâtiments

- Organiser les mesures de prévention et de protection sous la responsabilité du chef d'établissement

Identifier les acteurs internes et externes
Connaître les dispositions constructives, maîtriser les principaux moyens de secours (extincteurs, RIA, SSI, DF...)

Définir et appliquer les consignes de sécurité
Maîtriser les obligations du chef d'établissement (organisation, contrôle, exercice, formation...)

Connaître les risques encourus en cas de non-conformité à la réglementation

Étude de cas : analyse des causes et identifications des éléments de prévention ou de protection défailants à partir d'études de sinistres récents

KM FORMATION - SARL au capital de 20 000 Euros - Rcs Pontoise : Siret : 520 432 261 00029

Siège social : 32 av. de la gare, 95380 Avenue de la gare, Louvres -Tva Intra. FR 24520432261

Téléphone : 01 34 68 32 18 - Mail : kmformation@yahoo.fr

N° de déclaration d'activité : 11 95 04895 95

N°agrément préfectoral SSIAP 950021/N°agrément CQP-APS 9313011401

N° d'Autorisation CNAPS : FOR-095-2022-01-20-20170587474

N° habilitation INRS SST 922010/2016/SST-01/O/12